

Zeitschrift: Bulletin.ch : Fachzeitschrift und Verbandsinformationen von Electrosuisse, VSE = revue spécialisée et informations des associations Electrosuisse, AES

Band: 94 (2003)

Heft: 2

Artikel: Scénario pour "ouvrir" EDF

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-857519>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment amadouer les syndicats? Scénario pour «ouvrir» EDF

Electricité et Gaz de France n'auraient besoin que de six mois, voire un an, pour adapter leurs statuts, leurs comptes et leur structure à une ouverture de capital. Mais un tel changement est subordonné à l'aval des syndicats, qui exercent de fait un contrôle serré sur la stratégie et sur les activités des deux groupes. Comment les associer à une privatisation, tout au moins partielle?

Valeur: 70 milliards d'euros

Les dirigeants d'EDF ont sur leur bureau le projet d'ouverture concocté par les experts de la Fondation Concorde, un «think tank» proche de Jacques Chirac, qui valorise l'entreprise à quelque 70 milliards d'euros. Il propose une ouverture du capital en deux temps qui, in fine, ferait des syndicats les principaux actionnaires du groupe à travers la gestion des fonds de pension dédiés.

«Une fois annoncé le projet d'ouverture du capital, il faudra entre six mois et un an de travaux réglementaires pour transformer le statut de l'entreprise et mettre ses comptes aux normes», estime-t-on dans les milieux industriels. Mais le gouvernement sait qu'il ne peut pas faire l'économie d'une large concertation sociale, comme en témoigne la réaction de Denis Cohen, secrétaire général de la fédération mines et énergie de la CGT, aux rumeurs d'une annonce d'une ouverture du capital de Gaz de France.

La question des fonds propres

Pierre Gadonneix, président de GDF, pousse plus fort que François Roussely, son homologue à la tête d'EDF, les feux de la privatisation, afin de donner les moyens à l'entreprise de doubler rapidement de taille. Pour EDF, le problème n'est pas là. En termes de production, le groupe est le troisième électricien mondial et, de loin, le premier européen. Il s'agit plutôt, à travers l'ouverture de capital, de régler la question des fonds propres, selon la formule mainte fois répétée par François Roussely. Et, surtout, de modifier la perception négative qu'ont les pays européens d'EDF, ce qui permettrait au groupe de poursuivre son expansion sans entraves.

C'est le monde qui a changé

«Ce n'est pas EDF qui a besoin de changer, c'est le monde qui a changé», a dit le patron de l'entreprise lors du colloque or-

ganisé au Sénat. Il y a une perception d'asymétrie entre le fait qu'EDF soit public et qu'il se développe à l'international, d'où la nécessité du changement. Elle a adopté ces dernières années une stratégie active de croissance externe, rachetant d'importants actifs électriques dans la plupart des pays européens, au grand dam des autorités publiques de ces pays, qui accusent Paris et EDF de verrouiller le marché français.

A ces accusations, François Roussely rétorque que la UE, si elle a imposé la libéralisation des marchés de l'énergie, ne s'est jamais prononcée sur la nature du capital des acteurs du marché. Et en matière d'ouverture du marché, il estime que la part du marché français qui est ouvert, qui correspond au strict minimum requis par Bruxelles, l'est réellement, tandis que d'autres marchés, notamment l'Allemagne, ne le sont de fait pas du tout alors que sur le papier ils le sont à 100%.

Service public à la française

L'exécutif européen, s'il reste très méfiant à l'égard d'EDF, a commencé à prendre en considération les remarques du groupe français. Et, surtout depuis le fiasco de la libéralisation du marché de l'électricité en Californie et l'affaire Enron, le modèle EDF, incarnation du service public à la française, est de moins en moins considéré comme un bastion archaïque dans une Europe moderne.

Un nouveau type d'entreprise

François Roussely entend ainsi créer «un nouveau type d'entreprise, un modèle du troisième type», à la fois pour ancrer définitivement EDF dans sa position de leader et pour diffuser l'idée de service public à l'ensemble de l'Europe. Dans son projet d'ouverture du capital, la Fondation Concorde ne dit pas autre chose en voulant faire de l'entreprise le nouveau symbole d'une exception française, comme l'électricien le fut en 1946, au moment de sa nationalisation.



Scénario d'ouverture (Galeries Lafayette à Paris/ photo DOE)?

Trois types de provisions

Elle observe ainsi qu'EDF a réalisé trois types de provisions: pour risques et charges (dont le nucléaire, que ce soit le retraitement du combustible ou le démantèlement des centrales), qui représentent 51,1 milliards d'euros, pour le renouvellement des concessions (EDF n'est pas propriétaire des ouvrages, qui appartiennent aux collectivités locales) qui pèsent pour 20,7 milliards d'euros, et enfin, hors bilan, pour les retraites (42 milliards d'euros).

Ces sommes excèdent de loin les capitaux propres d'EDF, qui, à fin 2001, s'élevaient à 13,7 milliards d'euros, contre une dette financière nette de 22,2 milliards d'euros. L'idée de la Fondation Concorde est d'échanger ces provisions contre une participation dans EDF. Ces participations seraient gérées par des fonds spécifiques.

Ouverture en étapes

La première étape de l'ouverture du capital verrait ainsi l'Etat conserver 51%, GDF prendre 5%, un fonds d'électrification locale (géré par les collectivités locales) se verrait attribuer 15%, un fonds de garantie des retraites (géré par les syndicats) 10% et un fonds de précaution nucléaire 7%. La partie purement privée serait donc limitée à 12%: 10% en bourse et 2% détenus par des partenaires industriels et européens (en premier lieu EnBW et Edison, dans lesquels EDF détient d'importantes participations) et 0,1% pour les personnels.

Lors d'une deuxième étape, en 2007, année de nouveaux rendez-vous électoraux, l'Etat ne conserverait plus qu'une «golden share», les trois fonds décrits plus haut auraient ensemble 60%, dont 45% pour le seul fonds des retraites, la part mise en bourse passant alors à 40%.

Source: *Energie Panorama*